

- Pas de questionnaire médical préalable à l'adhésion
- Prise en charge des frais médicaux jusqu'à 500.000 €
- Renouvelable à tacite reconduction
- Soins dentaires, soins optiques et soins préventifs en option

À PARTIR DE :

1.790€ / an
TARIFICATION FAMILLE

L'expatriation étant un séjour différent des autres, nous avons créé une offre dédiée, modulable, associant Santé et Sécurité, avec possibilité de tiers payant aux USA.

En fonction de vos besoins, la couverture peut être étendue aux soins non urgents et de confort, aux soins dentaires et à l'optique sur demande.

CRITÈRES

DURÉE DE LA GARANTIE

12 MOIS RENOUVELABLE

RÉSIDENCE

**PAYS DE L'UNION
EUROPÉENNE**

NATURE DU SÉJOUR

EXPATRIATION

DESTINATION

MONDE ENTIER, sauf :
Syrie, Cuba, Iran, Corée du
nord, Russie, et les
régions ukrainiennes de
Crimée, de la République
populaire de Donetsk ou
de la République
populaire de Lougansk

GARANTIES



**ASSISTANCE
RAPATRIEMENT**



**FRAIS
MÉDICAUX**

OPTIONS

LIMITE D'ÂGE

AVANT 55 ANS
(Au-delà, nous consulter)



**RESPONSABILITÉ
CIVILE**



**INDIVIDUELLE
ACCIDENT**



infos

- Aucun questionnaire médical préalable.

RENFORTS, OPTIONS & TARIFS

COTISATION ANNUELLE

Assuré principal	Monde entier sauf USA/Canada	USA/Canada
Par personne	1.790 €	3.690 €
Accompagnant.e	Monde entier sauf USA/Canada	USA/Canada
Mon/Ma conjoint.e	1.590 €	3.390 €
Accompagnant	Monde entier sauf USA/Canada	USA/Canada
Mon enfant <20 ans	790 €	1.690 €

LES RENFORTS

- à ajouter jusqu'au jour du départ -

GARANTIE ASSISTANCE : à partir de 55 € par personne

LES OPTIONS

- à souscrire le jour de l'adhésion pour l'ensemble des assurés -

RESPONSABILITÉ CIVILE ET BAGAGES : à partir de 80 € par personne

GARANTIE CAPITAL ACCIDENT : 245 € / personne et par tranche de 80.000 €
Versement d'un capital jusqu'à 320.000 €

GARANTIE INDEMNITÉ JOURNALIÈRE ACCIDENT : 180 € par personne
par tranche de 50 € / jour et jusqu'à 100 € / jour

EXTENSION FRAIS MÉDICAUX : à partir de 900 € par personne

Destination	Autre destination	Etats-Unis et/ou Canada
Avant 20 ans	900 €	2.100 €
Avant 55 ans	1 900 €	3.600 €

LES GARANTIES, MONTANTS & LIMITES

RAPATRIEMENT & ASSISTANCE	RAPATRIEMENT SANITAIRE PAR LES CENTRES D'ASSISTANCE	Frais réels
	RETOUR ACCOMPAGNÉ DES ENFANTS	Frais réels
	RAPATRIEMENT DU CORPS EN CAS DE DÉCÈS	Frais réels
	ASSISTANCE JURIDIQUE À L'ÉTRANGER	Maximum par Assuré : 3.000€
	CAUTION PÉNALE À L'ÉTRANGER	Maximum par Assuré : 7.500€
FRAIS MÉDICAUX	FRAIS MÉDICAUX À L'ÉTRANGER	À concurrence de 500.000 €
	EN CAS D'HOSPITALISATION (APPEL OBLIGATOIRE AU CENTRE D'ASSISTANCE)	Prise en charge directe à 100% des frais réels, sans franchise
	AUTRES FRAIS DE SANTÉ (MÉDECIN, PHARMACIE)	Remboursement à 90 % des frais réels, sans franchise Possibilité de tiers payant aux USA/Canada.
	SOINS DENTAIRES D'URGENCE	Remboursement à 90 % des frais réels, sans franchise à concurrence de 300 €
	AUTRES SOINS (RADIOLOGIE, KINÉSITHÉRAPIE)	Entente préalable de l'assisteuse

LES RENFORTS ET OPTIONS

RAPATRIEMENT & ASSISTANCE	PRISE EN CHARGE D'UN TITRE DE TRANSPORT ET DES FRAIS DE SÉJOUR POUR UN MEMBRE DE LA FAMILLE EN CAS D'HOSPITALISATION PROLONGÉE DE L'ASSURÉ	• Billet aller-retour • 50 € / jour. Maximum 500 €
	RETOUR ANTICIPÉ EN CAS D'HOSPITALISATION PROLONGÉE OU DE DÉCÈS D'UN PARENT PROCHE	Billet aller-retour
	AVANCE DE FOND EN CAS DE PERTE DES PAPIERS OU CARTES	Maximum par Assuré : 500 €
	FRAIS DE RECHERCHE ET DE SECOURS Y COMPRIS LORS DE LA PRATIQUE DU SKI	Maximum par Assuré : 5.000 €
FRAIS MÉDICAUX	SOINS DENTAIRES (Y COMPRIS PROTHÈSE)	• 90% des frais réels jusqu'à 2.280 €/an et 380 € / dent • Délai de carence : 90 jours (sauf si urgence) et 9 mois pour les prothèses
	FRAIS D'OPTIQUE (MONTURE ET VERRES OU LENTILLES) ET BILAN OPHTALMOLOGIQUE	• 90% des frais réels jusqu'à 800 € tous les 2 ans • Délai de carence : 90 jours
	SOINS PRÉVENTIFS (BILAN SANTÉ, VACCINS, ETC.) ET TRAITEMENT DERMATOLOGIQUE	• 90% des frais réels jusqu'à 500 €/an avec un maximum de 60€ par acte. • Délai de carence : 1 mois
	FORFAIT MEDECINE DOUCE (HOMÉOPATHIE, OSTÉOPATHIE, DIÉTÉTICIEN, ETC.)	• 90% des frais réels avec un maximum 60 € par spécialité et 300 € par an • Délai de carence : 1 mois
RESP. CIVILE	RESPONSABILITÉ CIVILE À L'ÉTRANGER	• Maximum dommages corporels : 4.500.000€ • Maximum dommages matériels : 450.000 € • Franchise par sinistre 80 €
IND. ACCIDENT	CAPITAL DÉCÈS ACCIDENTEL OU INVALIDITÉ PERMANENTE	Par assuré jusqu'à 320.000 €
	CAPITAL EN CAS DE D'ACCIDENT D'AVION	Doublement du capital
	INDEMNITÉ JOURNALIÈRE EN CAS D'ARRÊT DE TRAVAIL OU D'HOSPITALISATION	• Jusqu'à 100 € / jour • Franchise 7 jours

PIONNIER DE L'ASSURANCE VOYAGE
ET DE L'ASSISTANCE DEPUIS 1981



IOS ANDROID

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI GOBYAVA
ET GÉREZ VOTRE ASSURANCE EN QUELQUES CLICS !

01.53.20.44.20
info@ava.fr
WWW.AVA.FR